



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : VOTATIONS COMMUNALES

Oui au système majoritaire à deux tours : Vrai atout pour la démocratie ou effet de mode ?

Les Vert-e-s de la commune accueillent le résultat du jour avec circonspection : Si le système majoritaire a comme avantage - pour un exécutif - de privilégier la personnalité ainsi que les compétences spécifiques du ou de la candidat-e plutôt que sa couleur politique, les Verts craignent que ce système soit défavorable aux petites formations ou à des candidats moins connus, qui peuvent toutefois disposer de toute l'expérience et des compétences nécessaires à l'accomplissement de leur fonction.

Le Conseil communal, en tant que gouvernement exécutif, a avant tout besoin de personnes disposant de compétences 'professionnelles', telles que la capacité à porter des dossiers, à gérer des équipes, à collaborer avec le reste de l'administration communale, ainsi que du canton ; les partenaires, entreprises, etc. Ces compétences ne dépendent certes pas de leur appartenance à tel ou tel parti (ce qui est davantage mis en avant par le système proportionnel), mais pas non plus de leur notoriété ou de leurs moyens (et ceux de leurs partis) pour les rendre visible ou attrayant-e-s comme personnalités. Attention de ne pas privilégier la forme au fond, ou les moyens financiers plutôt que les compétences !

De plus, une élection à deux tours – revenant à faire une double campagne – coûte plus cher : humainement, en mobilisant les militant-e-s sur une plus longue période, financièrement, pour coordonner la campagne, produire des affiches, des tout-ménages, etc. Cet aspect favorise également les plus grosses formations politiques et/ou celles qui disposent des plus gros moyens financiers. Cela se reporte également sur les finances publiques, pour quelque chose qui ne profite pas directement à la population et à la région.

Enfin, une élection à deux tours réduit encore le taux de participation moyen et donc la légitimité des personnes élues, alors que la mobilisation des électeurs est déjà un enjeu à tous les niveaux, afin d'avoir une représentation correcte de l'ensemble de la population.

Si le système majoritaire a été depuis une dizaine d'années adopté par l'ensemble des cantons et la plus grande partie des villes suisses, la question reste a priori ouverte : qu'apporte-t-il réellement de plus à la qualité des exécutifs, à la démocratie, au bon fonctionnement des communes et donc à la population ? Alors, vrai atout ou effet de mode ?

Neuchâtel, 15 mai 2022

Pour plus d'informations :

Johanna Lott Fischer, co-présidente des Vert-e-s de la commune de Neuchâtel, tél. 076 306 82 93

Flavio Principi, co-président des Vert-e-s de la commune de Neuchâtel, tél. 078 899 90 13

Email : communedeneuchatel@verts-ne.ch,

LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch